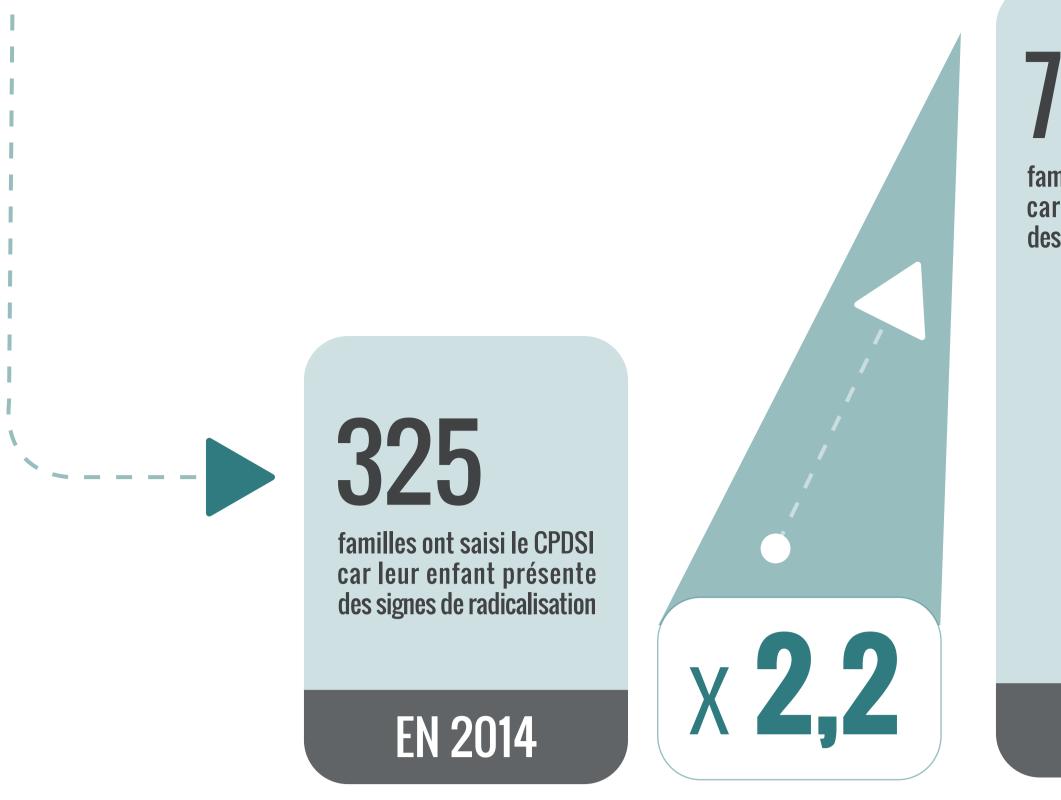
CPO/I: COMPTE-RENDU DE L'ACTION DE TERRAIN

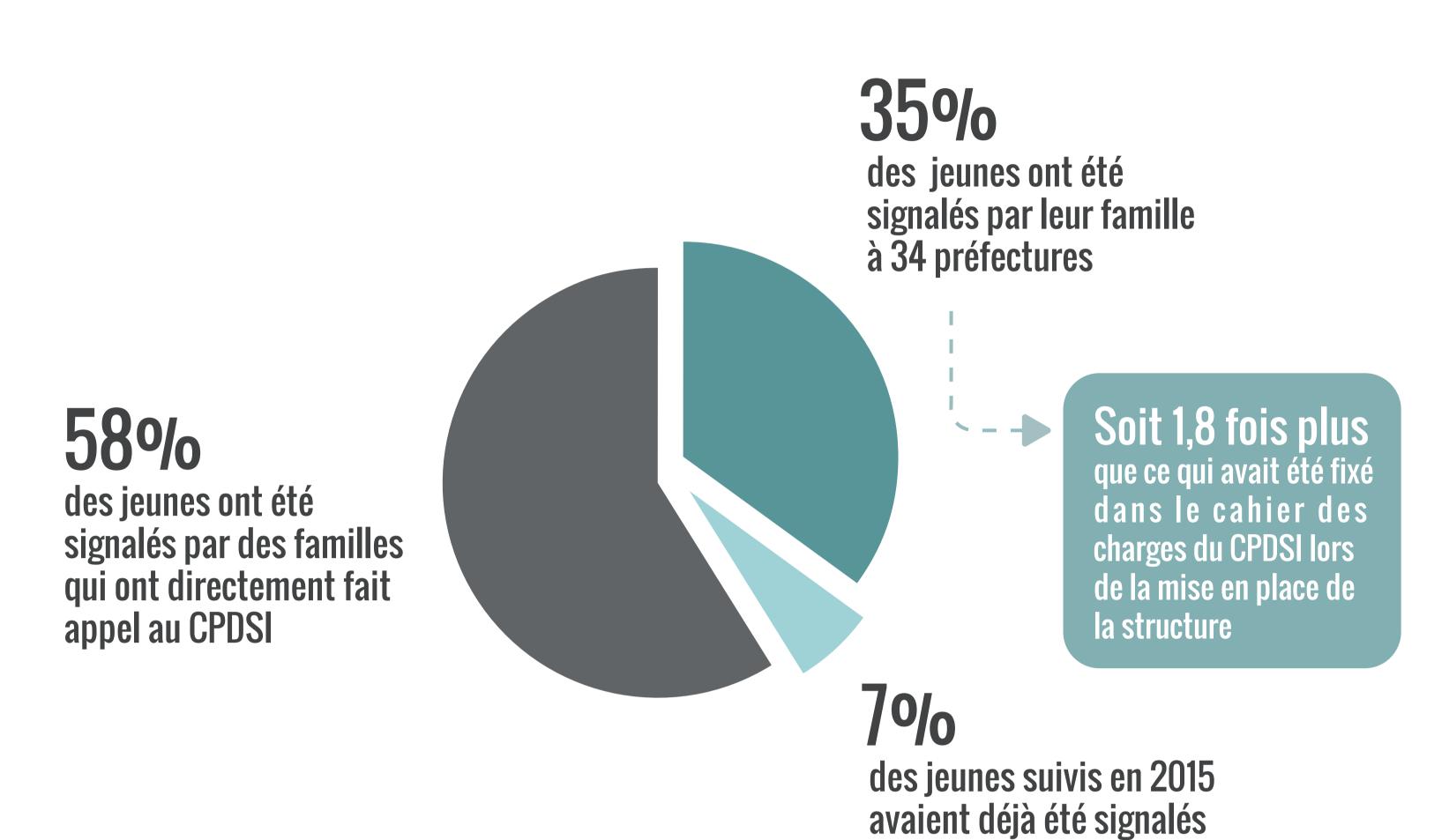
1046 familles ont fait appel au CPDSI depuis son ouverture en avril 2014

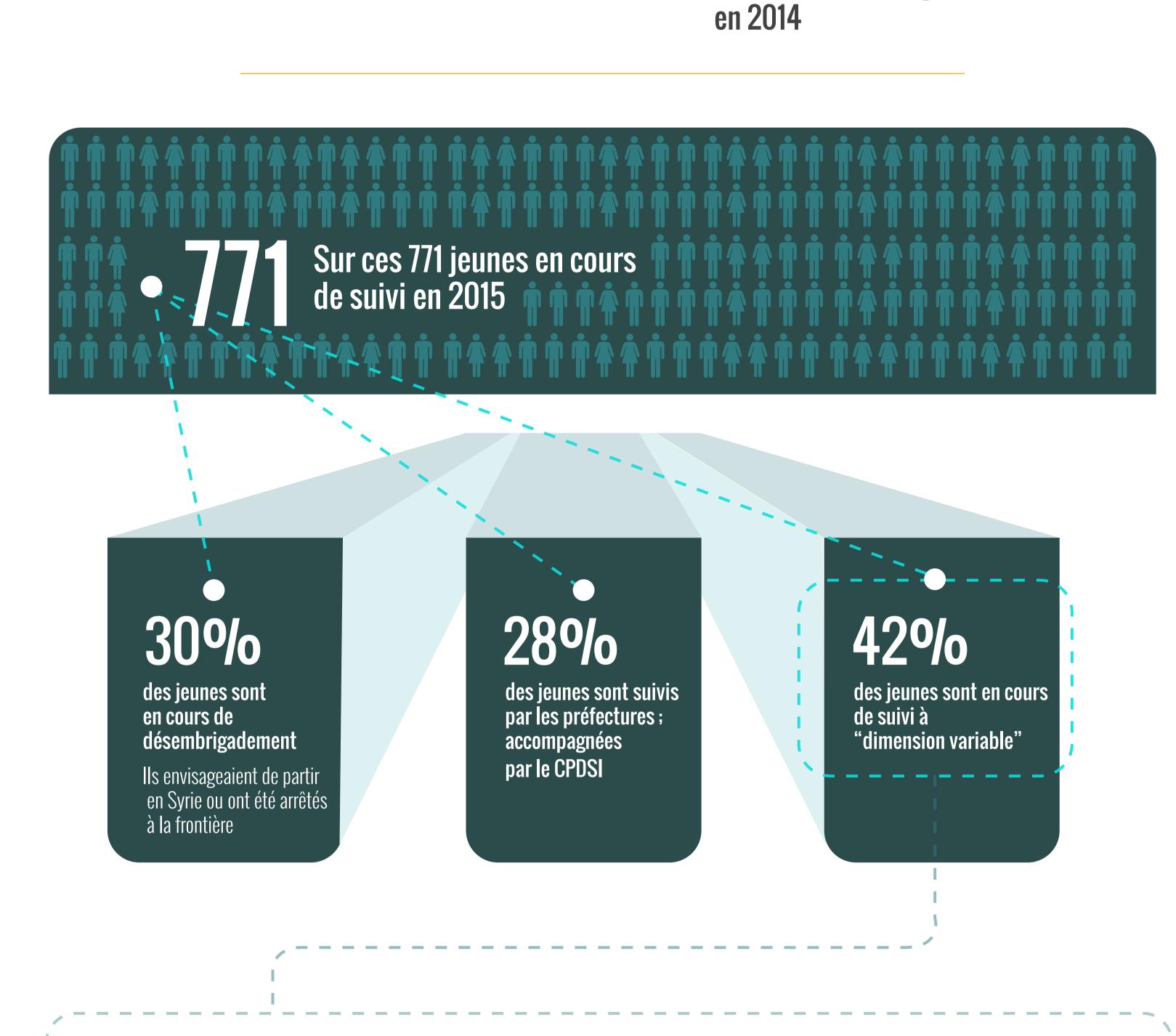


familles ont saisi le CPDSI car leur enfant présente des signes de radicalisation

EN 2015

EN 2015, 771 JEUNES ÉTAIENT EN COURS DE SUIVI PAR LE CPDSI





3% sont en détention, après condamnation, demandent un accompagnement transitionnel au CPDSI à leur sortie de prison

15% sont déjà sur zones en Syrie ou en Irak*

- 15% doivent être suivis par le psychiatre Serge Hefez
- 15% sont mineures et sont suivies en prévention
- *Les familles de ces jeunes ont été orientées par le CPDSI vers des associations d'écoute ou d'aide aux victimes de leurs régions.

52% se définissent comme salafistes et sont en rupture variable mais ne planifient pas de partir à l'étranger

Sur les 325 jeunes signalés en 2014

de l'emprise du discours de l'islam radical

des jeunes et leurs familles restent en contact ponctuel avec le CPDSI

des jeunes sont considérés par leur famille comme sortis

des jeunes sont encore suivis par le CPDSI en 2015

des jeunes ont été pris en charge

en psychiatrie

10%



2014 et mandatée comme "Cellule Mobile d'Intervention" sur le territoire national à la disposition des Préfectures.

Le Centre de Prévention contre les Dérives Sectaires liées à l'Islam est une association loi 1901, créée en avril